

# Dieudonné : l'interdiction d'Alain Juppé secoue la classe politique à Bordeaux

[27 commentaires](#)

Publié le 07/01/2014 à 09h15 , modifié le 07/01/2014 à 12h27 par

[Benoît Lasserre](#)

**Suite à la décision du maire de Bordeaux, les réactions politiques fusent. Première à prendre position, Michèle Delaunay**



Première à dégainer, Michèle Delaunay, ministre déléguée aux Personnes âgées et réélue députée de Bordeaux en juin 2012. © *Photo Cottereau Fabien*

**Si Alain Juppé espérait obtenir le soutien des socialistes bordelais** pour sa décision d'[interdire le spectacle de Dieudonné](#) à la patinoire de Mériadeck, le 26 janvier prochain, en application de la circulaire du ministre de l'Intérieur, Manuel Valls, **c'est raté.**

**Première à dégainer, Michèle Delaunay**, ministre déléguée aux Personnes âgées et réélue députée de Bordeaux en juin 2012, qui, dans un tweet, a rappelé que le maire de Bordeaux avait cédé l'église [Saint-Eloi](#), dans le cœur historique de Bordeaux, aux catholiques intégristes.

La ministre y fait également allusion à l'émission de France 2, « **Les infiltrés** », qui avait filmé en caméra cachée le milieu catholique intégriste de Bordeaux où des propos antisémites étaient clairement prononcés.

« **Dieudonné interdit en quelques heures, c'est bien. Quid de l'Eglise Saint-Eloi installée à Bordeaux depuis des années ?** » demande quant à lui, **Vincent Feltesse, le député de Bordeaux et adversaire d'Alain Juppé** aux prochaines municipales.

**Naïma Charaï, conseillère régionale PS** et suppléante de Noël Mamère, a également dénoncé sur tweeter, « **l'indignation à géométrie variable** » d'**Alain Juppé** : « **Regrette que Monsieur @alainjuppe ne soit pas aussi réactif vis à vis de l'église Saint Eloi.** »

Quant à **Mathieu Rouveyre, président du groupe socialiste au Conseil municipal**, il rappelle sur Facebook que « **Dieudonné devait se produire à la patinoire de Bordeaux, propriété de la Ville.** Si sa gestion a été confiée à un délégataire, celui-ci est en contrat avec la mairie. Et **une salle de spectacle a le choix de sa programmation.** Par ailleurs, si le cahier des charges imposé au gestionnaire par Alain Juppé était précis sur ce que la Ville entend promouvoir (et donc n'entend pas accepter), jamais le contrat entre le gestionnaire de la patinoire et la société de Dieudonné pour la location de la salle n'aurait été signé. **C'est un peu facile de jouer aujourd'hui les vierges effarouchées.** »

Enfin, l'élue écologiste **Gérard Chausset**, sur sa page Facebook, **conseille à Alain Juppé de mieux choisir ses amis**, s'appuyant sur la newsletter du MIL (Mouvement Initiative et Liberté, affilié à l'UMP), qui renvoie vers le site d'extrême-droite Infos Bordeaux où on peut lire que « **Dieudonné est considéré comme l'humoriste le plus drôle de sa profession et qu'il est une nouvelle fois mis en cause par les associations communautaires juives qui lui reprochent son humour à leur égard.** »

L'entourage d'Alain Juppé n'a pas tardé à réagir à ces propos, également sur les réseaux sociaux. « **Et ben, ça vole pas haut... La lutte contre l'antisémitisme mérite l'union nationale !** » commente l'élue bordelaise du Modem **Fabien Robert**.

« **Petitesse et bassesse de la part de certains. Et certaine ! Il y a la Michèle des villes, et la Michèle des champs. Ministre à Paris, opposante à Bordeaux. CQFD** » écrit de son côté **Philippe Meynard, président de l'UDI Gironde**.

Quant à **Clothilde Chapuis, la présidente de la Licra 33**, elle indique sur Facebook " Je crois que **le combat** que nous avons engagé contre l'antisémite Dieudonné Mbala Mbala, sans résultat il y a quelques mois, **mérite un front républicain (...)** **Les polémiques ne font que nourrir les esprits malades** de ceux qui combattent notre République, ce joyaux qui assure le "vivre ensemble".

Le **Mouvement Initiatives et Liberté (MIL) proche de l'UMP** tient à faire savoir qu'il "**ne se différencie pas de Juppé**" sur la question de l'interdiction du spectacle de Dieudonné le 26 janvier prochain. **Il affirme même son accord total avec cette décision**